

## GASTRONOMIE. Clémence, le restaurant qui « sait donner pour recevoir »

La semaine dernière, Jean-Charles et Aurélie Batard, gérants du restaurant gastronomique Clémence, à Saint-Julien-de-Concelles, ont reçu le prix « lauréat » du concours « Mon commerce a des idées » sur le territoire du vignoble. Le concours était organisé par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Nantes-Saint-Nazaire en partenariat avec la Banque populaire.

**Saint-Julien-de-Concelles.** Créé en 2014, le concours « Mon commerce a des idées » vise à distinguer « un commerce innovant, qui sait prendre des risques, » explique Claudine Horel, conseillère commerce à la CCI. « L'objectif est d'inspirer de nouveaux élans. Chaque magasin, à son niveau, doit pouvoir trouver des façons de déployer leur sens du commerce, » complète Jean-Luc Cadio, vice-président de la CCI Nantes Saint-Nazaire en charge du commerce.

### Grande finale le 19 septembre à Nantes

Pour cette troisième édition c'est le restaurant Clémence, situé sur les bords de Loire à la Chebuette, qui a été récompensé pour le Vignoble nantais. Onze commerces étaient candidats. Une pré-sélection a alors été effectuée par le jury qui retient trois finalistes. La boutique de créateurs Radio poulettes à Clisson et L'échappée gourmande, la boulangerie de Saint-Lumine-de-Clisson, accompagnaient le restaurant concellois. Le jury, composé de trois membres, a rendu visite aux finalistes mi-avril avant de débriefer et, finalement, de retenir le restaurant tenu depuis 9 ans par Jean-Charles et Aurélie Batard. Clémence a gagné son ticket le 18 avril pour la finale départementale le 19 septembre à Nantes. Dans les locaux de la



Jean-Charles et Aurélie Batard gérant du restaurant le Clémence sur les bords de Loire à Saint-Julien de Concelles, aux côtés de Jean-Luc Cadio, vice-président de la CCI Nantes Saint-Nazaire.

CCI, les lauréats des cinq autres territoires de Loire-Atlantique seront départagés.

### Actif sur internet

Jean-Luc Cadio indique que c'est « l'originalité de la carte, les expérimentations du restaurant et leur enthousiasme » qui ont fait la différence. Le fruit de la « remise en question et l'écoute des clients aussi » corrobore Aurélie Batard. Mais le point fort du commerce c'est surtout sa « forte activité sur le web, » révèle le vice-président de la CCI en charge du commerce. En plus de leur propre site internet, le restaurant est présent sur la plateforme Tout à côté qui valorise le réseau des commerçants locaux. « Un engagement logique, » pour les gérants et notamment Jean-Charles Batard qui est « né ici ». Le couple dit aimer la Loire et les richesses du territoire. « On tisse notre réseau en valorisant le commerce de proximité, » déclare Aurélie Batard. « C'est dans notre

nature d'être dynamique, de chercher de nouveaux partenaires, » développe la gérante. « On aime ce qu'on fait donc on est à fond, » poursuit son mari. Le restaurateur garde une vision d'ensemble sur son métier. « J'aime évidemment être en cuisine, mais savoir en sortir

est aussi important ». C'est pourquoi ils n'hésitent pas à se « servir des outils qu'on nous propose », comme ce prix « Mon commerce a des idées » qu'ils considèrent comme « une vitrine » pour leur activité.

Victor Gatinel

### ■ En bref...

### Retour du prolongement de la route de la Vallée

**Vallée maraîchère.** Pour l'instant cela ne reste qu'une somme modique compte tenu de l'envergure du chantier, mais c'est symbolique d'une envie. Le conseil départemental de Loire-Atlantique a réuni sa commission permanente la semaine dernière. Elle a voté plusieurs délibérations. Parmi elle donc, l'affectation d'une somme d'un montant de 500 000 € pour le prolongement de la voie nouvelle de la vallée maraîchère. Ce projet datant du début des années 2000 est resté en souffrance. Il vise à prolonger le barreau routier partant de l'île Chaland à Basse-Goulaine et s'arrêtant à la route du fleuve à Saint-Julien-de-Concelles, jusqu'à Divatte-sur-Loire. Une route qui a pour objectif de soulager un peu plus la Divatte. Par ailleurs, un appel d'offres va être prochainement lancé pour une étude portant sur la définition et le suivi environnemental des travaux et mesures compensatoires.